

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 9 (1938)

Heft: 4

Artikel: Cartel suisse pour chemins de tourisme pédestre (C.T.P.)

Autor: M.M.-C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825630>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L'A.D.I.J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Secrétariat et administra-
tion : M. R. STEINER
Delémont — Tél. 383/4

Présidence de l'A.D.I.J.:
M. F. REUSSER
Moutier — Tél. 94.007

Caissier de l'A.D.I.J.:
M. H. FARRON
Delémont — Tél. 161

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel:** fr. 3.— ; le numéro : fr. 0.50. — **annonces :** S'adresser à l'Imp. du « Démocrate », Delémont. Tél. 51.

SOMMAIRE :

Cartel suisse pour chemins de tourisme pédestre. — 3 itinéraires modèles. — Communications officielles.

Cartel suisse pour chemins de tourisme pédestre (C.T.P.)

Encore une nouvelle association ! Est-elle vraiment indispensable ? La question que vous vous posez est légitime. Nous tâcherons d'y répondre et de vous éclairer avec l'espoir de gagner votre sympathie à un mouvement digne d'intérêt.

Etes-vous piéton ou automobiliste ? Peu importe. Vous avez assisté au développement énorme de la circulation motorisée qui en menaçant constamment le piéton sur la grande route l'évincé peu à peu. Il n'y a plus de place aujourd'hui pour l'excursionniste pédestre sur nos routes à grand trafic et pourtant, nous savons pour l'avoir expérimenté, combien une promenade à pied, tranquille, offre de délassement au corps et à l'esprit. Ce sport même n'a jamais été plus bienfaisant qu'à notre époque de vie fébrile et précipitée. Mais l'ancienne route poussiéreuse et la nouvelle chaussée moderne à trafic intense ne répondent plus aux besoins du modeste piéton et les chemins de campagne ne sont pas pourvus des aménagements et de la signalisation indispensables aux excursionnistes. Il s'agit d'adapter le réseau très développé et très étendu des chemins et sentiers qui sillonnent notre beau pays aux besoins du touriste. Voilà la tâche que s'est imposée le Cartel suisse pour chemins de tourisme pédestre. Dans ce domaine il n'est pas novateur. Le Club alpin suisse et la Fédération suisse de ski

ont fait marquer des chemins de haute montagne pour excursions d'été et d'hiver ; dans les environs de nos stations climatiques et de nos villes, les sociétés de développement locales se sont préoccupées de faire entretenir des promenades dont quelques-unes sont même célèbres bien au delà de nos frontières. Mais le véritable excursionniste ne se contente pas de ces promenades. Il lui faut les vastes horizons ; il a la nostalgie des péripéties variées de l'excursion. La jeunesse surtout, veut marcher elle-même à la découverte de l'inconnu. Il s'agit, pour cela, de trouver les chemins et sentiers qui le lui révéleront. Il s'agit ensuite de doter tout le réseau des chemins et sentiers pour excursionnistes d'une signalisation simple, facile à comprendre, pratique et uniforme. Piétons et automobilistes ont le même intérêt à la solution du problème. Aussi, au lieu de se combattre, ont-ils cherché à résoudre en commun les difficultés qui se présentaient. Le moyen le plus simple consiste à partir du principe

*la route à l'automobiliste,
les chemins et sentiers à l'excursionniste.*

C'est une autre face du problème du partage du trafic. Il est posé, le Cartel suisse pour chemins de tourisme pédestre s'est imposé la tâche de le résoudre. Il a jeté les bases d'un vaste programme de travail et a choisi un type uniforme d'indicateur à fond jaune. L'exécution du programme incombe aux sections cantonales du Cartel.

Section bernoise du Cartel Suisse pour chemins de tourisme pédestre

Cette section a vu le jour à Berne, le 8 mai 1937. Le Jura est représenté dans son comité par le représentant de l'Association pour la défense des intérêts du Jura, M. Fr. Reusser, président, Moutier. Cette section, présidée par M. O. Beyeler, Goldbach, a tout de suite fait preuve d'une très grande volonté d'action. Elle a trouvé aussi partout des appuis énergiques et dans certaines régions, tout particulièrement dans le Jura bernois, des chemins déjà marqués. Les travaux déjà exécutés l'ont été par les sections locales de la Société jurassienne de développement et le Jura-Verein. Il reste toutefois beaucoup à faire pour coordonner l'ensemble. Les principales associations d'automobilistes qui approuvent pleinement ce partage du trafic et le désencombrement des grandes routes ont souscrit sans conditions au programme de travail de la section bernoise.

Le comité de la section bernoise a mis au point tout d'abord, des directives pour la signalisation des chemins de tourisme pédestre.

Directives pour la signalisation des chemins de tourisme pédestre dans le canton de Berne

Ces directives ont pour but :

1. de fixer des principes uniformes pour le relevé, la signalisation et la protection des chemins de tourisme pédestre bernois ;
2. de servir de guide aux collaborateurs régionaux et locaux ;
3. d'orienter les autorités sur notre façon d'organiser le travail dans l'une de nos branches d'activité.

Nous en reproduisons quelques chapitres qui renseigneront le lecteur avec précision sur les méthodes de travail du cartel.

a) Directives pour l'établissement d'un réseau cantonal d'itinéraires.

I. Généralités.

1. Le but et l'activité de la section bernoise du C. T. P. sont déterminés par les art. 2 et 3 des statuts.
2. L'art. 3 en particulier prévoit la signalisation des chemins de tourisme pédestre selon des directives uniformes.
3. Ces directives constituent les bases sur lesquelles sera établi un réseau cantonal d'itinéraires avec une signalisation uniforme.

II. Le choix des chemins de tourisme pédestre.

1. Pour le choix des chemins de tourisme pédestre et l'établissement du réseau cantonal d'itinéraires, on tiendra compte :
 - a) de la configuration géographique de la région ;
 - b) des points de départ, buts d'excursion, voies d'accès et difficultés d'accès, centres de tourisme, points de vue, centres de villégiature pour étrangers ;
 - c) du réseau routier de la région.
2. Les chemins seront classés en **chemins principaux, chemins de déviation et chemins locaux**.
 - a) Les chemins principaux sont ceux qui relient deux localités entre elles ou une localité avec un but d'excursion déterminé de la façon la plus pratique.
 - b) Les chemins de déviation sont ceux qui complètent d'une heureuse façon les chemins principaux en créant des variantes ; ils ont les mêmes points de départ et les mêmes buts que les chemins principaux.
 - c) Les chemins locaux sont ceux qui relient les chemins (itinéraires) principaux ou de déviation avec des localités ou des buts d'excursion avoisinants.
3. Pour fixer les itinéraires, il faut :
 - a) tenir compte d'un tracé aussi direct que possible ;
 - b) éviter les routes poussiéreuses et de grand trafic ;
 - c) considérer les beautés naturelles, les curiosités géographiques et historiques.

BULLETIN DE L'A. D. I. J.

4. Les chemins suivants entrent en considération :

Tous les sentiers, chemins de forêt, chemins vicinaux, chemins muletiers publics, les petites routes avec trafic restreint. En montagne, un itinéraire peut aussi traverser des pâturages sans chemins marqués pour autant qu'il n'y ait aucun danger pour les excursionnistes.

5. Seront considérés comme points de départs :

- a) dans les grandes villes : les haltes et les arrêts terminus des lignes de tram ou d'autobus à la périphérie de la ville ;
- b) dans les autres localités : les gares, les haltes des lignes d'autopostales et les débarcadères.

6. Seront considérés comme buts d'excursion : des localités, des sommets de montagne, des points de vue, des lieux historiques, des beautés géographiques, des curiosités.

7. Le relevé des itinéraires se fait en collaboration avec les représentants des sociétés de développement locales ou des autorités communales et avec les sociétés de développement régionales.

8. Les raccordements entre deux cantons sont fixés d'entente entre les représentants locaux et ceux des groupements cantonaux intéressés.

III. Etablissement du réseau d'itinéraires.

1. Après le relevé des itinéraires il sera établi par région un schéma avec indication des temps de parcours conformément au modèle annexé.

2. Les itinéraires exacts seront portés sur la carte comme suit :

- a) les chemins principaux : trait rouge ininterrompu ;
- b) les chemins de déviation : tirets rouges ;
- c) les chemins locaux : pointillés rouges ;
- d) points de départ et buts d'excursion : soulignés en rouge ;
- e) lignes de tram et d'autobus : tirets bleus pour autant qu'elles ne figurent pas déjà sur la carte.

3. Le schéma et le réseau des itinéraires constituent la base pour :

- a) le calcul du devis exact pour une signalisation systématique ;
- b) l'établissement des cartes de tourisme.

4. Les travaux de vérification et de contrôle sont exécutés par le comité de la section bernoise du C. T. P. qui s'adjoint à cet effet des personnes compétentes de la région et des éclaireurs.

5. Les travaux seront à terminer dans la mesure du possible pour le printemps 1938.

b) Le relevé des itinéraires.

1. Généralités.

1. Le relevé des itinéraires est confié soit à des collaborateurs locaux en contact avec la section bernoise du C. T. P., soit à des collaborateurs désignés par cette dernière à cet effet (service technique).
2. Chaque itinéraire doit être relevé conformément au plan général des itinéraires et aux dispositions pour la signalisation fixées par les directives.

II. Matériel.

1. Atlas topographique Siegfried au 1 : 25,000. En montagne, 1 : 50,000. Ev. d'autres cartes touristiques.
2. Curvimètre.
3. Formulaire d'indicateur en nombre suffisant.
4. Bloc-notes, crayon rouge, matériel de dessin.

III. Le relevé.

1. Le relevé de l'itinéraire dans le terrain doit être bien préparé sur la carte. Il faudra prévoir déjà avant de partir où seront placés des indicateurs et des marques intermédiaires.
2. Le relevé même comporte les travaux suivants :
 - a) parcourir le chemin ;
 - b) fixer les endroits où seront placés les indicateurs et les marques intermédiaires ;
 - c) remplir les formulaires d'indicateur ;
 - d) obtenir les droits de passage sur les chemins privés ;
 - e) observer l'état du chemin, les réfections et constructions éventuelles.

IV. Le parcours du chemin.

1. En parcourant le chemin il faut examiner s'il remplit les conditions fixées par les directives.
2. S'il existe deux possibilités de parcours, on choisira celle qui correspondra le mieux aux dispositions des directives et la plus pratique.

V. L'emplacement des indicateurs.

1. **Au point de vue du droit.** Les prescriptions fédérales en matière de trafic permettent de placer les indicateurs jaunes :
 - a) sur tous les chemins vicinaux, forestiers et de montagne sans trafic automobile ;
 - b) sur tous les sentiers ;
 - c) sur les routes de grand trafic partout où l'indicateur fera dévier l'itinéraire de la grand-route.

Il est interdit de placer des indicateurs sur les routes de grand trafic et leurs bifurcations lorsque l'itinéraire suit encore la grand-route un bout de chemin.
2. **Choix de l'emplacement des indicateurs.**
 - a) Un indicateur de chemin sera placé partout où une bifurcation ou un croisement de chemins pourrait semer des doutes sur la direction à suivre et où de simples marques intermédiaires seraient insuffisantes.
 - b) Il est de première importance de choisir le bon emplacement où l'indicateur sera vu de loin.
 - c) Il faut éviter tout spécialement de placer l'indicateur à un endroit où il pourrait gêner la circulation.
 - d) Le consentement verbal ou écrit du propriétaire doit être acquis.
3. **L'indicateur peut être fixé :**
 - a) à un poteau de chêne avec socle en ciment : hauteur, 2,50 m., coupe transversale, 1 dm². Ce genre de fixation sera préféré à tout autre. Il sera en tout cas choisi partout où on ne trouvera pas d'autres supports ;
 - b) à des arbres : il faudra choisir des arbres assez forts et éviter que des branches retombantes ne masquent l'indicateur ;
 - c) à des bâtiments : il faut éviter toute dépréciation ;
 - d) à des poteaux de téléphone : pour le canton de Berne, l'autorisation de la Direction des P. T. T. doit encore être obtenue ;
 - e) à des pylônes de lignes à basse tension : L'autorisation des F. M. B. doit encore être obtenue ;
 - f) à des poteaux indicateurs existants.

Par contre, il est interdit d'utiliser les pylônes de ligne à haute tension.

4. Marques intermédiaires.

Partout où des doutes pourraient surgir quant au chemin à suivre, mais où un indicateur serait superflu, on placera des marques intermédiaires. Elles ne dépareront pas le paysage et sont en outre bon marché. Elles seront fixées à des arbres, des barrières, des maisons, des murs, etc. Leurs emplacements et leur nombre seront notés.

f) Contrôle, protection, entretien de la signalisation

I. Contrôle.

1. Les communes et les sociétés de développement surveillent attentivement les objets de signalisation placés sur leur territoire ou leur rayon d'activité. Elles annoncent immédiatement tous les dégâts constatés, les demandes de modification et de remplacement au secrétariat de la section bernoise du C.T.P.
2. Le bureau de la section bernoise du C.T.P. ordonne selon les besoins des contrôles de la signalisation, pour lesquels on s'en tiendra aux tracés des itinéraires tels qu'ils figurent sur la carte et aux données des formulaires d'indicateurs. Toutes les constatations anormales seront mentionnées au verso des formulaires d'indicateurs.

II. Protection.

1. La protection des objets de signalisation contre les dépréciations sera l'objet d'une constante attention. On y parera :
 - a) en éduquant le public par la voie de la presse ;
 - b) en faisant intervenir en temps et lieu la collaboration de la police locale et cantonale.
2. Les communes et sociétés de développement veilleront tout particulièrement à ce que les objets de signalisation soient recommandés à la protection du public.
3. Tout constat de dépréciation fera immédiatement l'objet d'un rapport de police et les délinquants seront poursuivis en justice. Le secrétariat de la section bernoise du C.T.P. en sera nanti sans retard.

III. Entretien.

1. A la base des mesures d'entretien de la signalisation sont la surveillance des objets de signalisation par les communes et les sociétés de développement et les contrôles effectués par la section bernoise du C.T.P.
2. Les frais d'entretien seront supportés conformément aux arrangements intervenus entre le canton, les communes et la section bernoise du C.T.P.

Pour mener à chef une si grande entreprise, il a fallu trouver des collaborateurs. Il ne pouvait y en avoir de plus désignés que les nombreux instituteurs sans place actuellement dans le canton de Berne. Un arrangement est intervenu avec la Direction de l'Instruction publique et la Société des instituteurs bernois aux termes duquel la Section bernoise du C.T.P. pouvait engager pour l'exécution d'une partie de son programme de travail un nombre déterminé d'instituteurs sans place.

Activité de la section bernoise du C. T. P. dans le Jura bernois

La réalisation du programme de travail de la section bernoise dans le Jura incombe à notre association. Elle a désigné à cet effet une commission spéciale composée de MM. Reusser, avocat des mineurs, Moutier, Dr Wilhelm, préfet, Saignelégier, R. Steiner, directeur, Delémont, W. Zeugin, technicien, Delémont, H. Farron, commandant d'arrondissement, Delémont. Cette commission a pris contact avec *Pro Jura* (Société jurassienne de développement) et le *Jura-Verein*, Olten, pour déterminer nettement les limites de son activité. Un premier programme de travail a été mis au point pour 1958 :

1. Relevé de trois itinéraires modèles :
 - a) Delémont-Haute-Borne-Les Rangiers-Outremont-Saint-Ursanne.
 - b) Moutier-Moron-Montbautier-Les Reussilles-Etang de la Gruyère-Saignelégier.
 - c) Neuveville-Chasseral-St-Imier-Mont-Soleil-Noirmont.
2. Signalisation de ces trois itinéraires modèles.
3. Relevé du réseau des chemins et sentiers de tourisme pédestre dans les Franches-Montagnes, le Jura bernois étant divisé en cinq régions touristiques :

Ajoie
 Delémont-Laufon
 Moutier
 Franches-Montagnes
 Chasseral

Chaque société, chaque citoyen peut devenir membre de la section bernoise du Cartel pour chemins de tourisme pédestre. Les cotisations sont fixées de telle sorte qu'elles sont accessibles à toutes les bourses. Les inscriptions sont reçues par le Secrétariat de l'A.D.I.J. à Delémont.

Trois itinéraires modèles

Delémont - la Haute Borne - les Côtes - les Rangiers les Malettes - Outremont - St-Ursanne (*)

Promenade classique, la plus belle de la partie septentriionale du Jura bernois. Elle offre aux touristes des trajets variés, des sites nombreux et de superbes panoramas. Le naturaliste trouve abondamment de quoi exercer son talent d'observateur.

(*) Voir carte A.

Le trajet de Delémont au restaurant de la Haute-Borne peut se faire par une bonne route, accessible aux automobilistes.

20 km. Trajet d'une durée de 5 ½ heures.

De la gare au restaurant de la Haute-Borne, 5 km. (2 h.) ; du signal de la Haute-Borne au sommet des Côtes, 1 h. ½ ; d'ici à St-Ursanne, 2 heures.

Cartes : La feuille I de la carte spéciale du Jura au 1 : 50,000 ; les feuilles Delémont, Movelier, Miécourt et St-Ursanne de l'atlas topographique au 1 : 25,000.

De la place de la gare, prendre à gauche l'avenue de la Sorne, passer sur le vieux pont de la Maltière (en dos d'âne), gagner la vieille ville ; après la montée du Cras des Moulins, suivre les rues du Mont et de la Préfecture pour sortir de la ville par la Porte au Loup.

De la porte au Loup, monter la rue de Chêtre, qui se continue par la route de la Haute-Borne. Au bout d'un km. et après avoir longé le bord occidental du grand pâturage du Bambois, on entre dans la forêt. Au premier grand contour à gauche, on quitte la route pour suivre le sentier Bourquin, quelque peu rocaillieux. Au point 837, il rejoint la route. Le touriste qui voudra jouir d'un beau coup d'œil sur la vallée de Delémont quittera le sentier Bourquin à 200 m. environ au-dessous du point 837 et prendra à gauche (l'indicateur), un sentier au tracé pittoresque qui l'amènera sur l'arête rocheuse de la Côte à Bépierre (855 m.). Le sentier rejoint la route, au pâturage de Gentil Pran.

La route continue dans un charmant sous-bois et, après un trajet de 10 min., on arrive au restaurant-pension de la Haute-Borne, situé sur un plateau, à 890 m. d'altitude.

A 200 m. à l'O., au point 895, (signal trigonométrique), se trouve le point de vue, un des plus beaux de la contrée. Au S., la vue s'étend sur toute la vallée de Delémont et le Val-Terbi. Le Jura Soleurois, à l'aspect tourmenté se montre à l'E. ; la Hasenmatt est nettement visible. Au deuxième plan :

Par temps clair, on distingue quelques pics des Alpes bernoises. Au N. O. et au N., on reconnaît les Vosges et la Forêt Noire.

En reprenant le sentier, on suit le pâturage, en terrain découvert, jusqu'à la route de Develier à Bourrignon. A 500 m. en aval, on prend à g. le chemin qui côtoie la propriété des Côtes ou des Tronchats. On passe à g. de la métairie et, après une montée à travers pâturage, on arrive au sommet des Côtes, ou Ordons, à 999 m. C'est le sommet culminant de la chaîne septentrionale du Jura, point stratégique important. La vue s'étend sur la vallée de Delémont, la plaine d'Ajoie et, en particulier, sur sa partie orientale ou la Baroche, les Vosges, dont on distingue les ballons (Viel

Armand ou Hartmannweilerkopf), la vallée de la Largue, théâtre de luttes acharnées durant la guerre de 1914 à 1918.

Du sommet des Côtes, un sentier, en direction S.-O., conduit au restaurant des Rangiers, en passant au-dessous de la cabane de la section Jura du C. A. S.

Les Rangiers, ancien relais postal et restaurant, ont repris de l'animation depuis la circulation des automobiles.

De là, on suit la route des Rangiers (de Delémont à Porrentruy) et à 750 m., à son point de croisement avec celle de la Caquerelle (de Porrentruy à Delémont par Glovelier), se trouve l'imposant monument national, la Sentinelle des Rangiers. Un peu plus loin, l'auberge des Malettes marque le sommet du col, à l'altitude de 800 m. Elle est sur la ligne de partage des eaux des bassins du Rhin et du Rhône. Aux Malettes, on laisse à gauche la route des Malettes, qui relie Porrentruy et Delémont à la vallée du Doubs (St-Ursanne) et on suit un sentier qui s'infléchit vers le S.-O., en direction de St-Ursanne. On passe au S. de la grande ferme du Montgremay à côté de celle des Grangettes et, après une heure de marche environ, on arrive à l'écart d'Outremont, groupe de maisons sur l'emplacement d'une spécula romaine, qui avait pour mission de protéger le camp de Jules César (au S.) Après une descente de une demi-heure, on arrive à St-Ursanne.

Retour en train.

On peut aussi faire la promenade en sens inverse.

LA SENTINELLE DES RANGIERS

Monument national érigé, au sommet du col des Rangiers, sur l'initiative de la Société jurassienne de développement. Il est destiné à rappeler aux générations futures la longue occupation des frontières pendant les années 1914 à 1918 et la garde vigilante de l'armée suisse.

La sentinelle a été taillé dans le granit d'un bloc erratique par le sculpteur neuchâtelois Charles l'Eplattenier.

LA HAUTE-BORNE

Point de vue remarquable sur le Jura, les Vosges, la Forêt Noire et le groupe central des Alpes bernoises.

Son nom paraît dû à une borne limite entre deux pagi helvèto-romains et, plus tard, entre les diocèses de Besançon et de Bâle.

La métairie, bâtie en 1694, est une propriété de la commune bourgeoise de Delémont.

LES RANGIERS

Hameau au sommet de la montagne du même nom, autrefois le Mont Repais, à 859 m., avec chapelle et maison d'école pour les

fermes environnantes. La route des Rangiers de Porrentruy à Delémont était l'une des plus fréquentées du Jura. Délaissée après la construction des chemins de fer, elle a repris de l'importance depuis le développement de l'automobilisme.

Le col des Rangiers forme, avec les Malettes et les Côtes, le point stratégique le plus important du Jura septentrional.

Les Rangiers sont un séjour d'été.

ST-URSANNE

Petite ville ancienne, de 1200 habitants, pittoresquement située au fond de la vallée du Doubs, sur la rive droite de la rivière. Elle est dominée au N. par les ruines d'un ancien château, qui fut détruit pendant la guerre de Trente ans.

Elle dut être une halte des légions romaines pour les communications entre Besançon et le Mont-Terri et tire son nom du moine Ursanne qui y fonda un ermitage au VII^e siècle.

La ville a conservé ses vieux remparts, ses portes armoriées et de nombreuses maisons anciennes.

Le joyau de St-Ursanne est la célèbre église collégiale, datant du XIII^e siècle, d'un style roman très pur, avec quelques adjonctions gothiques. Ses richesses artistiques, son cloître contigu et surtout son beau portail en font le monument historique le plus remarquable du Jura et de la Suisse.

Une grotte des escarpements rocheux que couronnent les ruines du château est dite ermitage de St-Ursanne. On y accède par un escalier de 160 marches. Elle contient une statue du saint, qui l'aurait habité.

On admire aussi le viaduc de la Combe-Maran (ligne de Delémont à Porrentruy), long de 270 m., et haut de 65 m., avec 12 arches.

J. M.

Moutier - Le Moron - Montbautier - Les Reussilles- Etang de Gruyères-Saignelégier (*)

Il fut une époque trépidante, mouvementée, dont nous sortons à peine, durant laquelle, dans une touchante unanimité, les générations sacrifièrent à la déesse Vitesse. On n'enregistrait plus que des performances d'autos et d'avions entraînés dans un immense mouvement giratoire.

Puis on se rendit compte que cet engouement de la vitesse et ce triomphe de la mécanique, non seulement coûtaient à certaines nations autant qu'une guerre et qu'une épidémie, mais encore ankylosaient dangereusement le genre humain. A force de se faire véhiculer sans effort, l'homme finirait en cul-de-jate !

Les sports complets tels que la natation, le ski, le canotage, réagirent. La bicyclette revint à la mode et surtout les courses

*) Voir carte B.

pédestres accessibles à tous les âges, reprendent une vogue de bon aloi.

Le citadin aime quitter le bruit des villes tentaculaires pour se plonger dans la nature paisible, qui si souvent console des hommes...

Notre Jura, si varié d'aspect et si riche en excursions, retient de nouveau l'attention du tourisme. Bâlois et Biannois en toutes saisons aiment à parcourir nos chaînes de montagnes parallèles, nos cluses violemment creusées, nos vallons solitaires. Plu-sieurs aiment partir à la découverte, mais bien plus nombreux encore sont ceux qui aiment avoir à leur disposition des itinéraires bien tracés sur une carte et marqués sur le terrain.

Deux associations dans le Jura cherchent à leur donner satisfaction, la Société jurassienne de développement et l'association pour la défense des intérêts économiques du Jura.

* * *

Partir de Moutier pour aboutir à Saignelégier, c'est un long trajet, 10 heures de marche environ. Mais c'est aussi l'occasion d'avoir une vue d'ensemble de tout le Jura bernois, de la frontière alsacienne et française, jusqu'à la chaîne des principaux sommets jurassiens du Weissenstein jusqu'à Chasseral. D'ailleurs la course peut très bien s'effectuer en deux étapes, l'une Moutier-Bellelay ou le Fuet, l'autre de Bellelay à Saignelégier.

Avec ou sans sac de touriste, car il y a des maisons accueillantes en route, on arrive à *Moutier* (534 m.) par un des premiers trains du matin. Le temps de parcourir d'un bout à l'autre l'industrieuse cité, avec ses fabriques d'horlogerie, ses usines de petites mécanique perfectionnée, ses banques et ses négocios, mais aussi avec son ancienne collégiale de St-Germain, sa préfecture agrandie et rénovée, son pittoresque temple de Chalière, — et l'on arrive à proximité des magnifiques gorges de Court.

Il faut alors quitter la grand'route, quitte à réserver la visite des célèbres verreries pour un autre jour, et marcher en direction de Perrefitte. Alors que le soleil devient ardent, à main gauche, une gorge ombreuse s'ouvre devant le promeneur. C'est celle de la Combe Fabet. La montée est douce et permet de régler l'allure. Quelques crochets à la sortie et le sentier marqué par les soins du C. T. P. (Cartel suisse pour les chemins de tourisme pédestre), conduit sur l'épaulement légèrement boisé conduisant à Moron. Au sud, le vallon du Petit Champoz, au Nord le vallon étroit où coule le petit ruisseau de Chalière au nom chantant comme une source. Le piéton laisse derrière lui Moutier et sa vallée limitée par le Raimeux et le Graity. La pente s'accentue, au passage, notons la fameuse déclivité où maint skieur bâlois s'est cassé un tibia, puis c'est un chemin de forêt et enfin la vraie

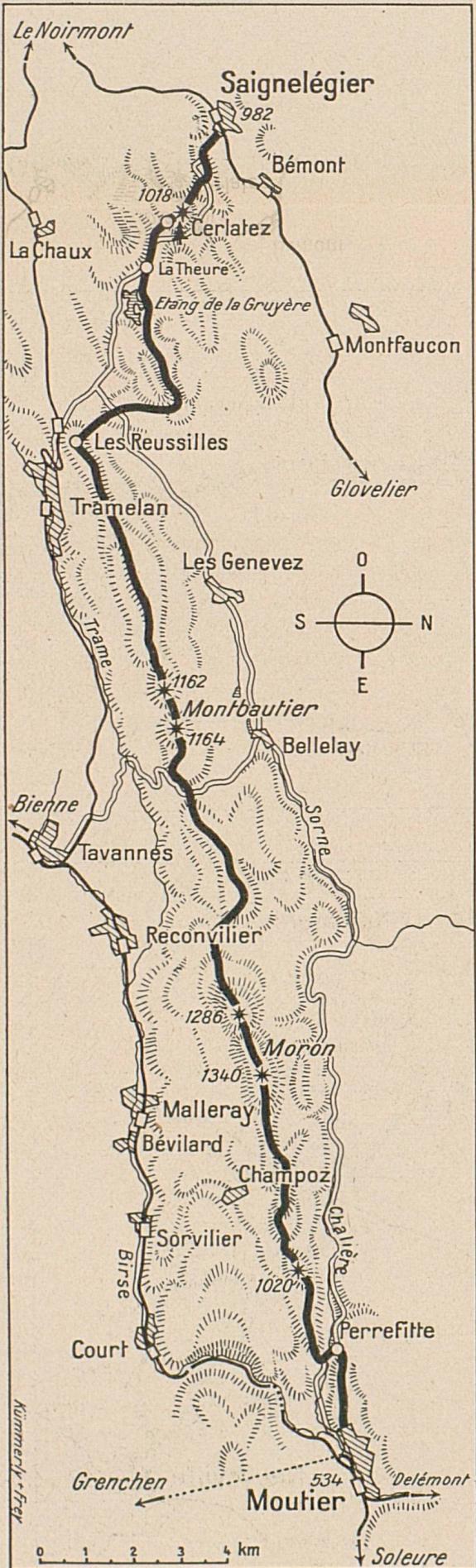
montagne jurassienne avec ses sapins épars, ses troupeaux disséminés sur les pâturages boisés, ses fermes dispersées. Surprise... une coquette maison, avec terrasse, volets colorés, se profile sur la hauteur. C'est le nouveau refuge des skieurs de Bâle-campagne, propriété de la société du club alpin section d'Angenstein.

La carte indique plus de 1500 mètres d'altitude. Le sommet proprement dit du Moron n'est pas loin. Au delà de la première chaîne, celle de Montoz, s'aperçoivent les Alpes bernoises. Tout au nord et vers l'est, l'œil s'arrête sur les chaînes estompées des Vosges et de la Forêt Noire. Halte contemplative, puis la descente s'effectue par échelons vers la dépression de Bellelay-Le Fuet. En partant à 7 h. de Moutier, on peut être à midi à Bellelay sans forcer la marche, mais sans trop folâtrer non plus.

Bellelay, altitude 950 m. Que de souvenirs historiques s'attachent à ce nom! Dérision du sort, c'est aujourd'hui une maison de santé et un grand domaine agricole où l'on héberge, soigne et souvent guérit les malades de la pensée, les déprimés, tous ceux qui n'ont pu supporter notre vie tumultueuse. Autrefois, ce fut une abbaye de prémontrés, prospère, fondée en 1136 et sécularisée en 1797 par les Français. L'immense quadrilatère fermé au nord par l'église à deux tours, dont l'une décorée, est un imposant bâtiment datant du XVIII^e siècle, qui abrita durant plusieurs années un pensionnat où la noblesse de Suisse, de France, d'Allemagne et même de Pologne envoyait ses fils. Les dix cloches placées en 1718 dans les deux tours jumelles, dont le carillon était réputé, n'ébranlent plus les échos du vallon. Mais Bellelay avec son ancien couvent, son hôtellerie devenue l'hôtel de l'*Ours* mérite toujours une visite. N'oubliez pas, « la tête de moine » pour le dessert, le délicieux fromage à talon fabriqué dans les environs, qu'on râcle avec un couteau effilé!

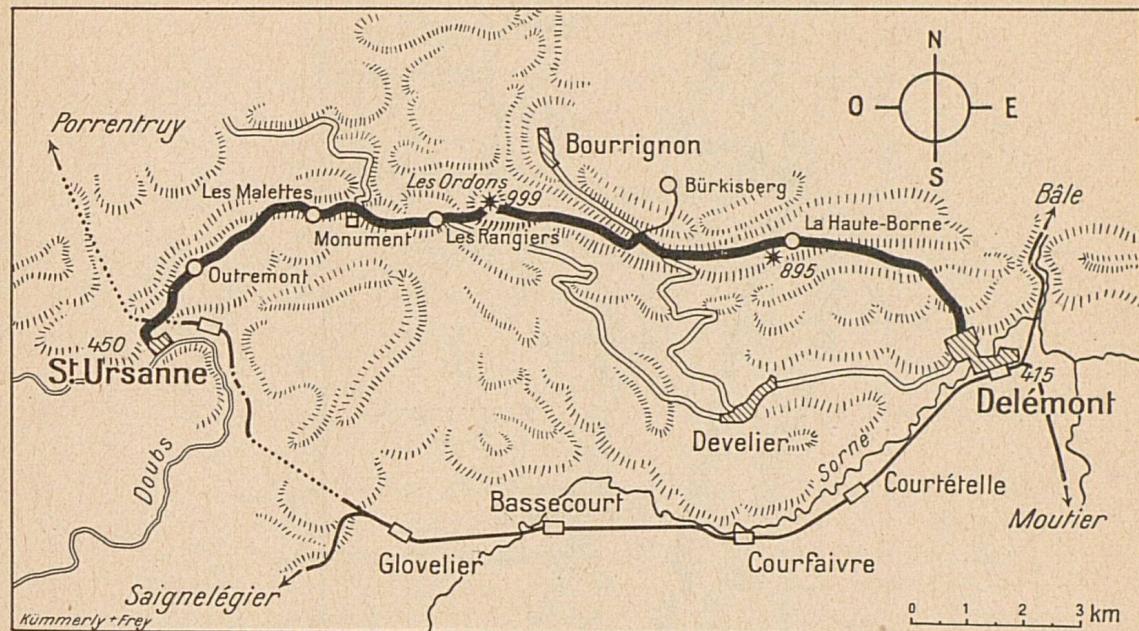
On peut alors rentrer à Tavannes par la jolie route du Fuet. Mais le bon marcheur, retrouvera dans l'après-midi la crête continuant celle de Moron, en montant à la ferme de *Montbautier*, à 1120 m. environ. Il découvrira alors vers le nord le plateau des Franches-Montagnes qui de la Ferrière s'avance jusqu'à Lajoux, Saulcy et les Genevez, plateau vallonné aux immenses pâturages boisés, parsemés par endroits de tourbières et d'étangs pleins de charmes et de mystères.

L'effort pour arriver à Montbautier est récompensé, car de cette ferme un excellent chemin parcourt la montagne de Trameilan, les fermes de *Rière Jorat*, tenues depuis plusieurs siècles par les familles patriarcales des Anabaptistes, les « Teufais » comme on les appelle dans le pays, mot patois dérivé du mot allemand « Wiedertäufer ». La promenade jusqu'aux Fraises, — crèmerie — est pleine de charmes. Vué très étendue et variée sur la vallée de

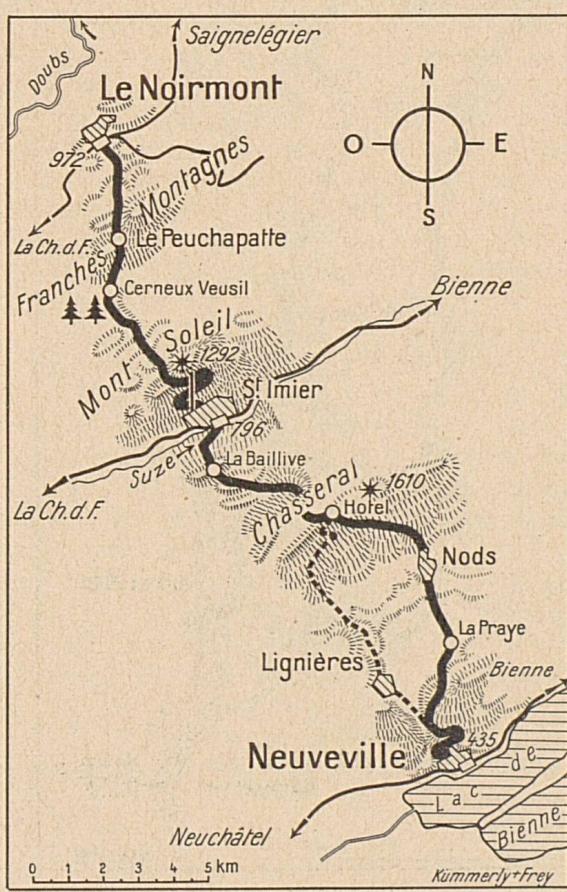


B.

A.



C.



Tavannes, Montoz, la Hasenmatt, plus à l'ouest Chasseral et au delà, les cimes neigeuses des Alpes. Si les jarrets présentent une certaine raideur et si le soir s'approche, le piéton qui s'est « appuyé » 7 heures de marche, peut alors rapidement descendre à *Tramelan*, important village industriel où il trouvera bonne table et bon gîte. Ne pas oublier qu'il y a Tramelan-Dessus et Tramelan-Dessous, deux petites républiques amies mais bien séparées ; les deux Tramelan offrent un séjour agréable entre le plateau franc-montagnard et les hauteurs des Bises sur la Montagne du Droit.

Après une nuit réparatrice ou après un court repos pour ceux qui ont quitté le matin Bellelay ou le Fuet, l'itinéraire se poursuit en direction cette fois-ci du nord-ouest, alors que précédemment la direction suivie était celle du nord-est sud-ouest. Du pâturage boisé des Fraises le piéton atteind en quelques minutes le petit village des *Reussilles*, 1014 m., dans un site très riant. La route Tramelan-Les Genevez, une fois traversée, on aborde franchement le plateau montagnard. De la hauteur, on aperçoit de grands rideaux boisés au nord et à l'est, et vers l'ouest au delà des tourbières qui s'appellent le Bioulet, le Pied d'Or, le grand village des Breuleux étale ses maisons blanches dominées par la pointe effilée de son clocher. Le chemin descend dans la combe évasée du Cernil, puis remonte en suivant la ligne électrique à haute tension vers la Pâturatte, commune de Montfaucon. Depuis le 15 mai jusqu'à fin septembre, les pâturages boisés sont animés par les allées et venues du bétail bovin et surtout les nombreux chevaux et poulains dont la race fait honneur aux éleveurs franc-montagnards ! « Les meilleurs confédérés pendant l'épreuve 1914 à 1918 » disait d'eux avec humour, feu le conseiller fédéral Scheurer, — car ils ne rouspétaient jamais et marchaient toujours. Jusqu'à Saignelégier, le promeneur rencontrera à chaque pas ces fidèles serviteurs de l'homme.

Un nouveau changement de direction nous amène à la ferme cossue du Gros-Bois-Derrière, puis dans une région tout à fait caractéristique, celle de l'étang de la Gruyère, 1050 mètres. Cet étang est une des curiosités jurassiennes, et les connaisseurs assurent qu'il ressemble étrangement aux nombreux petits lacs finlandais, tant par les pins qui lui font une couronne que par la végétation. Il est à désirer qu'un jour cet étang mélancolique, entouré d'une véritable toundra nordique, soit classé comme parc jurassien au même titre que la Combe Grède. Etabli dans une cuvette de tourbières, l'étang de la Gruyère pousse des pointes dans toutes les directions. Des connaisseurs apprécient l'eau de l'étang et lui reconnaissent des vertus curatives. Mais après le bain une douche d'eau claire n'est pas superflue. En suivant la rive nord, on atteint la route Tramelan-Saignelégier à la *Theurre*, puis les *Cerlatez*, deux hameaux qui font partie de la commune de Saignelé-

gier. Cette dernière agglomération, avec ses maisons à deux pans, échelonnées en bordure du mur séparant le pâturage des finages cultivés, est tout à fait caractéristique. On retrouve la même disposition aux Emibois, Sous-le-Bémont et en d'autres lieux encore. Le grand sapin à lyre mérite d'être admiré au passage, puis, toujours au travers des pâturages boisés, l'on arrive au point terminus, au chef-lieu des Franches-Montagnes, à Saignelégier, 992 m., centre d'excursions très variées soit sur le plateau, soit dans la profonde dépression du Doubs. Chaque année, des foules évaluées à 15,000 et même à 20,000 personnes, assistent aux manifestations du Marché-concours national de chevaux.

L'itinéraire Jura-centre, de Moutier à Saignelégier, mérite d'être mieux connu et plus fréquemment suivi. Le marquage du chemin par poteaux indicateurs et losanges, sous la surveillance de l'A. D. I. E. J., puis son indication sur les nouvelles cartes éditées soit par le Jura Verein, soit par la société jurassienne de développement, faciliteront le tourisme pédestre dans une région fertile en beautés naturelles et en souvenirs historiques.

Wa.

La Neuveville - Chasseral - St-Imier - Le Noirmont (*)

La jeunesse aime les records ; c'est un moyen de vérifier les limites physiques de son enthousiasme. Elle adore la ligne droite (les contours régulièrement coupés de raccourcis abrupts) ; hâte d'atteindre le but, besoin de simplifier. Et voilà expliquée ma première grande course pédestre, au temps de ma verte jeunesse : Porrentruy-La Neuveville en une étape. Départ à minuit ; arrivée à cinq heures de l'après-midi. Pas de zig-zags : les vagues du Clos-du-Doubs, Les Breuleux, la Combe-Grède et la plongée sur le lac. De la « belle ouvrage », en vérité.

Depuis lors, la mécanique s'y est mise : moto, auto, car, que sais-je ? Les kilomètres, c'est tant de litres de benzine. Le chemin, c'est la route asphaltée. L'allure, un coup de vent semé de pétardes. A pousser son moteur à une vitesse folle, on a perdu le sens du paysage. A humer l'odeur de l'essence, on s'est encrassé les bronches. A jouer au crapaud sur son cadre, on s'est ankilosé les jambes.

Et comme le propre de l'homme est de varier ses plaisirs, (ce qui consiste, souvent, à retrouver les anciens), il se souvient aujourd'hui que bipède il fut et restera. Non plus sur les routes, paradis perdu et d'ailleurs intenable. Mais à même le terrain, l'herbe, la mousse et le rocher. Sac au dos, poitrine au vent, tête nue et chaussure puissamment cloutée.

L'A. D. I. J., dont un des grands mérites est de s'adapter au rythme de l'époque, délaisse pour cette fois les voies ferrées,

*) Voir carte C.

et nous convie à la franche escapade pédestre. Sac au dos donc. La route est belle, et le sentier plus bel encore.

La Neuveville (450 m.), Chasseral (1600 m.), St-Imier (800 mètres), Mont-Soleil (1250 m.), Le Noirmont (1000 m.), 30 km. environ.

Voilà l'itinéraire qui m'est imposé. Sans souci des ordres reçus, je renverse le char. Du centre à la périphérie. C'est logique dans le cas particulier. Du haut en bas, c'est logique aussi. Et l'effet de surprise nous semble mieux réservé.

Le Noirmont. Au cœur de ces Franches-Montagnes si agréables à parcourir. Pays qui autorise, sans fatigue, sur le tapis douillet des pâturages et des sous-bois, les itinéraires les plus variés. Les petits trains de la Montagne, qui courent parmi les sinuosités du terrain, vous débarquent dans ce village, dont l'horlogerie a modifié l'architecture rurale et assuré la prospérité dans les périodes d'entre-crises, tandis que l'élevage du cheval, trop connu pour être décrit ici, vaut à la contrée un caractère économique et pittoresque unique en Suisse.

Un parcours au plat, un raidillon, et vous voilà au Peuchapatte. Le nom le dit d'ailleurs (podium, colline). Ah ! ces noms des Franches-Montagnes. Le premier stade du sentiment poétique, c'est celui qui naît de la terre, de la nature. Le Creux-des-Biches, la Chaux d'Abel, Le Crêt brûlé, le Cerneux-Veusil, La Large Journée, la Joux, les Chenevières, le Pré Petitjean. Le Jurassien n'a pas l'âme poétique, prétend-on. Que vous faut-il donc ? La poésie n'existe-t-elle que dans les livres qu'on n'ouvre pas ? Celle qui est écrite à même les maisons, les villages, les prés et les bois ne compte-t-elle donc pas ?

Celui qui n'a pas la patience d'attendre au Mont-Soleil pour dominer les plateaux franc-montagnard et franc-comtois, fera un crochet à gauche avant le village et se rendra au Signal (1187 m.). Au hameau même, l'amateur de folklore s'arrêtera devant l'une ou l'autre maison, témoin caractéristique de la ferme jurassienne au grand toit à deux pans, coiffée de la pittoresque cheminée de bois. J'en conserve le souvenir depuis mon dernier passage en ces lieux. A vérifier. Le progrès marche si vite... quand il s'agit de démolir.

Et c'est la descente dans la cuvette du Cerneux-Veusil-Dessous. La Chaux d'Abel étend, à main droite, le chapelet de ses fermes. Lieu solitaire, sol ingrat, entouré d'une guirlande de noirs sapins. Le Jurassien sociable et jovial ne devait guère s'y fixer. Ce fut le lot d'anabaptistes, réfugiés de l'Ancien canton au 18^e siècle, que la malignité et l'intérêt des Princes-Evêques accueillirent en ces lieux, comme en d'autres d'ailleurs. La malignité : des catholiques ouvrent leurs portes à des protestants molestés par d'autres protestants. L'intérêt : la mise en valeur de terres

ingrates. Le refus de porter les armes ? Les Princes-Evêques ne comptaient guère sur les milices jurassiennes pour la défense de leurs biens. Alors... Les anabaptistes sont toujours là et les Jurassiens eux-mêmes leur reconnaissent et... leur envient parfois des qualités nécessaires pour contrebalancer les rigueurs de la vie agricole en haute-montagne.

Mais déjà les pentes boisées de la Montagne du Droit tendent votre jarret. Deux cent cinquante mètres de niveau à vaincre, sans fatigue d'ailleurs, d'étage en étage, en longeant une ferme, en mordant un coin de bois, toujours en foulant l'herbe fine du pâturage. Et nous voilà à Mont-Soleil.

Il nous souvient d'un tableau de Blancpain, à l'Exposition de Delémont, qui, d'un jet puissant et paisible, rendait toute la poésie de ce Sonnenberg que nous coupons en transversale. Toute la poésie des hautes futaies de sapins, encadrant le tapis doucement coloré des prairies.

Le Mont-Soleil ! On y sent la main de l'homme aménageant, sans la brusquer, la nature primitive. Création du vingtième siècle, due à l'activité industrielle des gens de St-Imier. Après la chaleur de l'atelier, il fallait la fraîcheur des bois. Après la minutie disciplinée du travail, les ébats et la folle équipée en plein air, pareille à celle des poulains piaffant dans l'herbe rase. Après la grande caserne locative, la petite maison aux volets verts de Rousseau, muée en mazot montagnard. Après l'horizon étroit du Vallon, le panorama du sommet. En bas, c'est la pulsation rapide du cœur ; en haut les larges coups de soufflet des poumons dilatés.

Double cité, qui correspond à deux nécessités de la vie. La St-Imier moderne a réalisé là un chef-d'œuvre d'urbanisme champêtre, un genre de nomadisme adapté aux circonstances locales. De bons hôtels aussi, et des crèmeries pour ceux qui ne veulent pas renoncer à tous les aspects de la vie citadine ; une cantine pour fêtes populaires, des terrains de tennis pour dérouiller jambes et poignets.

Dédaignant le commode funiculaire (pédestre 100 %, nous sommes, à la descente du moins), nous dévalons (c'est le cas de le dire) sur St-Imier.

Intermède géologique. Car, à parcourir la machine ronde, on se demande pourquoi elle l'est si peu. Au coude donc du contour supérieur, nous frisons le cirque de Champ-Meusel, large échancre au flanc de la montagne. Des savants, trop savants pour nous, vous expliqueront le processus d'un tel phénomène. Sachez tout simplement qu'en des temps, jeunes pour eux, vieux pour nous, il a plu à un glacier de se former en prolongement d'un ruz de la montagne. Ce glacier, d'origine locale donc, a creusé le flanc de la chaîne et déposé dans le bas une forte moraine frontale abri-

tant une petite tourbière. Et voilà comment la nature, qui n'aime pas la monotonie, sème à chacun de nos pas des surprises gratuites.

St-Imier.

J'imagine qu'on n'attend pas de moi une description de ce grand village. Sa raison d'être ? Elle tient tout entière dans cette merveille de mécanisme qui justement, dans la poche de votre culotte de sport, vous sert à partager judicieusement votre itinéraire. Ouvrez-la, regardez tourner ces roues délicates, et vous comprendrez pourquoi, à cette altitude, sur ce sol pauvre, a pu se développer une localité aussi importante. Trouvez-vous au guichet de la poste, à l'heure X, et vous constaterez que ce coin perdu dans les montagnes a des clients, des représentants sur tous les points du globe. Montres, chronomètres, compteurs, sortent à l'envi du cerveau des techniciens et des doigts des horlogers. Longines, Mœris, son des noms internationaux. Et le demeureront, soyez-en sûrs.

Le dimanche, les fourmis laborieuses se paient une sortie sur les hauteurs. Suivons-les. Non pas par la route spacieuse qu'à l'époque de la crise, les chômeurs de St-Imier ont construite jusqu'à l'Hôtel de Chasseral, route la plus élevée de tout le Jura suisse. Elle est destinée aux autos et qui plus est, on y acquitte un droit de passage comme au bon vieux temps. Brr... Belle revanche pour les piétons.

La Baillive, la Perrotte, l'Egasse et v'lant sur l'Hôtel.

C'est simple, pas ? Eh bien ! oui ! Malgré les six km. bien comptés, les huits cents mètres d'ascension, ce l'est, foi de « troubade ». Une ascension aménagée avec un art parfait.

Voyons plutôt.

Premier palier : La Baillive. Montée rapide, sentier en lacets... mais en forêt. Histoire d'assouplir ses jarrets et de régler son souffle. Vous abordez le replat de la Baillive, qu'un malencontreux incendie a privé de son accueillant restaurant. Le rucksack y suppléera.

Puis une promenade pour grand'maman, jusqu'au deuxième palier, celui du restaurant de la Perrotte, qui lui, est bien là. Je me rappelle même y avoir échoué, un soir d'hiver, par une tempête rageuse, derrière une miche de pain savoureuse, accompagnée d'une saucisse, mais là, une saucisse, doublée d'une triple gentiane. Le froid, la fatigue, vous comprenez.

Et l'on reprend de la hauteur, sérieusement, parmi les sapinières et les hautes gentianes (encore cette gentiane). A gauche, on devine les parois abruptes de la Combe-Grède, tandis que la droite s'étale en larges pans de pâturages.

L'Egasse. Les sapins se font plus clairsemés, moins hauts, tordus déjà ici et là. La haute zone s'annonce. Un bout de route

en compagnie des autos, un tout petit bout, au plat, parmi le paysage soudain dénudé.

Et nous escaladons le vieux chemin, au pied de l'arrête rocheuse. Il faut chaud. On transpire. Le soulier grince sur la pierraille. Mais le but est là, à portée de main. Déjà la Croix de Chasseral se détache sur le ciel bleu. Une légère coupure, et nous foulons le tapis d'herbe retrouvé.

Chasseral. Stop. Un petit vent frais balaye sueur et fatigue.

Et le panorama s'étend, à gauche, à droite, en face, en arrière. Toute la Suisse. Toutes ses zones du moins. Les lacs, le Plateau boisé, ses collines, ses prairies, les contreforts confus des Préalpes, et la grande barrière argentée, bleutée, violacée, selon l'heure et le soleil. Tout le visage aimé de la Patrie.

La halte est de rigueur. Pour le touriste-Baedeker, qui ne jouit pleinement des Alpes que s'il peut y coller des noms. On a prévu ce besoin du Suisse moyen cultivé et curieux. Une carte-panorama s'étale devant l'hôtel qu'un incendie a détruit jadis, et qui n'y a rien perdu, au contraire. La nouvelle construction, due à l'architecte Jeanmaire de Bienne, rallie tous les suffrages. De la buvette à la salle à manger, de la cave à la cuisine, des chambres aux couchettes, tout est bien compris.

Halte encore ; pique-nique et sieste... avant le plongeon jusqu'au lac, à 1200 mètres plus bas.

Deux voies s'offrent à vous. Lignières-La Neuveville. Nods-La Neuveville. — En bon Bernois, j'opte pour la seconde.

Je cherche Nods. Rien. Je cherche La Neuveville. Rien encore. Le cachard et la coquine. Comme de jolies filles, qui veulent être admirées de près. Allons-y donc.

La métairie, là-bas, le bras de la citerne levé vers le ciel, m'indique l'entrée de la forêt. Une joyeuse joutzée pour saluer le Signal sur son piton, et je me laisse aller au gré de la pente. Le botaniste et le buveur de thé y mettent, paraît-il, moins de hâche. Je ne suis ni l'un ni l'autre. Déjà j'atteins les sapins, puis les hêtres, j'enjambe les murs de pierres sèches, je cause un brin avec les bûcherons lentement affairés et Nods pointe dans son bouquet de pruniers.

Voici mes concitoyens, les Botferon, les Rollier, les Sunier, les Naine, gens travailleurs et frondeurs, disent les administrateurs cantonaux. Que diable. La légende ne veut-elle pas que des dames bourguignonnes et méridionales aient trouvé dans ces parages une odyssée à cette grande fronde que fut l'épopée de Charles-le-Téméraire. Aux Neuvevillois, les canons de Morat ; aux gens de Nods les femmes de la tente du Bois Domingue. Annexons la légende. Elle est trop vieille pour créer des jalouxies posthumes.

Nous croisons le chemin des Mulets, ancienne voie romaine reliant Saint-Blaise à Orvin. Nous traversons le Plateau de Diesse

par ce sentier peu connu de la Praye, marais tourbeux regagnés peu à peu à la culture. Ici les jardins potagers, les choux dodus dans la terre noire ; puis le pâturage encore, mais différent de celui de la haute montagne, l'annexe de la Maison disciplinaire de Châtillon (ordre et propreté bernoise), les champs jaunes, lourds des moissons prochaines ; et nous atteignons la Chaîne du Lac.

Une dernière déboulée. La terre se fait légère, la roche est tout près, le chêne apparaît. De lourdes bouffées de chaleur vous prennent à la gorge. Soudain c'est l'éclaircie. Le Schlossberg, les vignes, alignées comme des soldats à la parade, la petite ville, serrée au pied de ses deux tours, les villas sur les côtés, et le lac, le bleu du lac, le vert des roseaux, la croupe de l'Île de St-Pierre, celle de Jolimont, flanquée du Château de Cerlier. Un bateau-mouche trace un sillon en triangle entre les deux rives ; une voile, deux voiles, penchées sous la brise légère.

Salut, cité sereine ; salut, vin rude et généreux ; salut, Neuvillois, vignerons, horlogers, professeurs, gens calmes et réservés, philosophes sans le savoir, qui savourez la joie de vivre dans une belle nature, sans trop vous soucier des affaires d'autrui.

Et pourtant, c'est le Jura encore, les portes du soleil, avant la fraîcheur des cluses, la plénitude des bois et la majesté des larges pâturages.

M. M.-C.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES. — **Liste des membres.** Complément de la liste parue dans le No 2/1938 : Chemin de fer régional Glovelier-Saignelégier, Glovelier; Communes de Les Genevez, Lajoux, Saignelégier ; Chemin de fer régional Saignelégier-La Chaux-de-Fonds; Usines C. Chapatte S. A., Les Breuleux ; Dr. N. Châtelain, méd. Saignelégier ; M. A. Grimaître, Saignelégier ; M. E. Hofner, receveur, Saignelégier ; M. P. Huot, fabricant, Les Bois ; M. J. Marer, Montfaucon ; M. Dr. Wilhelm, préfet, Saignelégier.

HOTEL CHASSERAL 1609 m.

Magnifique but de promenade. — Vastes salles de restauration.

Chambres confortables. — Dortoirs.

Téléphone St-Imier 69

Sport-Hôtel **Mont-Soleil** s/ St-Imier

Bonne cuisine. — Vins soignés. — Pension depuis Fr. 7.50

Téléphone St-Imier 25

Se recommande : Oscar GROB, chef de cuisine.

ST-IMIER

Téléphone 16

H. GUHL-BRACK

Hôtel des XIII Cantons

Confort moderne. Cuisine soignée.
Spécialités. Grande salle pour sociétés.
Auto-garage. Grande terrasse abritée.